

## Avis de Soutenance

Madame Flora LABOURIER

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La création d'une juridiction spécialisée en matière environnementale en France*

dirigés par Madame Catherine RIBOT

Soutenance prévue le **jeudi 10 juillet 2025** à 14h00

Lieu : Faculté de droit et de science politique 39 rue de l'Université 34000 Montpellier

Salle : des Actes

### Composition du jury proposé

Mme Catherine RIBOT	Université de Montpellier	Directrice de thèse
Mme Delphine COSTA	Aix-Marseille Université	Rapporteuse
M. Jean-Marc FÉVRIER	Université de Perpignan Via Domitia	Rapporteur
Mme Marion UBAUD-BERGERON	Université de Montpellier	Examinatrice
M. Arnaud GOSSEMENT	Université Paris I -Panthéon Sorbonne	Examinateur

**Mots-clés :** Juridiction, Environnement, Contentieux, Générations futures, Responsabilité, Effectivité,

### Résumé :

Face aux écueils persistants de l'effectivité du droit de l'environnement malgré l'essor normatif, cette thèse démontre que la création d'une juridiction spécialisée en France est une nécessité. La coexistence de deux ordres de juridiction, aux logiques souvent disjointes, fragmente le contentieux et dilue la portée des normes. Or, la gravité des atteintes environnementales, leur dimension systémique, globale et intergénérationnelle exigent une justice cohérente, experte et accessible, répondant à la finalité propre du droit de l'environnement : être un droit pour l'environnement. Une telle juridiction offrirait ainsi un cadre unifié pour garantir l'effectivité du droit, assurer la protection des biens communs et répondre aux exigences de la démocratie environnementale. Elle permettrait également de repenser notre rapport au temps, aux choses et aux vivants, en intégrant la vulnérabilité du monde comme critère juridique. Gardienne du patrimoine commun, elle incarnerait une justice tournée vers l'avenir, vers des horizons fraternels, garante des droits des générations présentes et futures.